



## Autorité parentale et enquête des services sociaux

Par **ludivine 71150\_old**, le **27/07/2007** à **18:12**

je passe en jugement pour voir fixer l'autorité parentale de mon fils chez moi ou chez son pere  
je voudrais savoir si je peux demander une enquête au domicile du papa car le style de vie de  
mon fils la bas est malsain  
merci